

Sophie JOLIVET

Chercheuse associée à ARTEHIS, UMR 5594, études médiévales, Université de Bourgogne

LES USAGES VESTIMENTAIRES DES DUCS DE BOURGOGNE

Tout en confirmant la valeur symbolique et stratégique que les ducs de Bourgogne accordaient à leurs vêtements, les archives permettent d'approcher l'aspect technique et financier de leur confection.

L'HISTOIRE DU COSTUME,
CE N'EST PAS QU'UNE
HISTOIRE DE CHIFFONS

Françoise Piponnier a été la première, en 1970, à replacer le costume de cour dans son contexte social, lui reconnaissant un rôle fondamental de structuration. Par la suite, les différents courants de recherche portant – entre autres, sur l'histoire des représentations, des images, sur la symbolique, mais aussi sur la vie maternelle ont tous confirmé ce rôle au vêtement. En plus de constituer une enveloppe corporelle contre les conditions climatiques, l'habit identifie la classe sociale, situe les hommes dans ou hors des groupes, il est avant tout un moyen de communication. Qu'il soit étudié pour ses aspects techniques, esthétiques, économiques, politiques, religieux, symboliques, etc., il constitue un angle d'approche original qui permet de mieux comprendre l'organisation structurelle des sociétés, et de toucher de près des personnalités historiques singulières.

POUR EN SAVOIR PLUS



- **Blanc O.,** *Parades et Parures. L'invention du corps de mode à la fin du Moyen Âge.* Paris : Gallimard, 1997
- **Piponnier F.,** *Costume et vie sociale, la cour d'Anjou, XIV-XV^e siècles.* Paris-La Haye : Mouton, 1970

Christine de Pizan, Le livre du chemin de longue estude, enluminé par le Maître du couronnement, Paris, 1403 – Bibliothèque royale de Belgique, ms. 10982 f° 1r°.
Dans cet ouvrage, présent dans la librairie de Philippe le Hardi en 1404, les scènes font état du port de houppelandes, très amples, à grandes manches, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Elles sont resserrées à la taille par de fines ceintures ornées d'orfèvrerie, et sont souvent découpées

LE VÊTEMENT DE COUR est d'abord un vêtement fortement codifié. La première fonction du vêtement est d'identifier le porteur comme élément d'un groupe clairement défini (cf encadré). La fin du Moyen Âge est marquée par un mouvement de radicalisation des codes sociaux, notamment vestimentaires, mis par écrit et répétés – ce qui indique au passage qu'ils étaient peu suivis. La première réglementation en France est datée de 1279, mais ce genre de pratiques fut assez répandu en Occident. Si de telles directives émanant de la cour de Bourgogne n'ont pas été repérées, les pratiques vestimentaires, les récits de cérémonies, les traités théologiques et moraux témoignent de cette conception fondamentale des codes sociaux, dont le maintien de la hiérarchie sociale est, même implicitement, la principale motivation.

Fréquemment amenées à se rencontrer, à échanger, les cours princières s'inspirent et se copient mutuellement, et parfois rivalisent et s'affrontent par tissus interposés. D'une cour à l'autre, les sources historiques sont inégales, et elles ont été inégalement traitées par les historiens. Des études nourries ont porté sur la cour d'Anjou, la cour de Savoie, celles d'Angleterre et de Bourgogne. Pour cette dernière, la documentation disponible (comptabilités ducales, récits, portraits, manuscrits...) permet d'identifier avec une grande précision les vêtements portés par les quatre ducs de Bourgogne et une partie de leur entourage.

LA VOGUE DES HOUPPELANDES

Le premier duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, proche et influent à la cour du roi, vit fréquemment à Paris et s'y fournit principalement. Il est donc logique que ses tenues soient proches de celles portées par les autres membres de la cour de France. Ses habitudes d'achat sont concentrées sur Paris, où une communauté importante d'Italiens est implantée, délivrant des draps de soie provenant d'Italie et d'Orient. Dino Raondi est réputé pour avoir été l'un de ses principaux fournisseurs, en même temps que son bailleur de fonds. Ce marchand n'a pas donné l'exclusivité de ses étals au duc de Bourgogne, puisqu'il figure aussi, entre autres, parmi les fournisseurs du duc d'Anjou en 1375. Les articles comptables égrènent les achats de cendal, de drap de damas, de velours, de satin, nécessaires à la confection de « robes ». Ce terme désigne à la fin du XIV^e siècle un ensemble de plusieurs « garnements » : houppelande (ces robes amples, ouvertes sur le devant, aux longues manches), cottes pour les dames, manteaux, pourpoints pour les messieurs, chaperons... Les draps de laine sont aussi largement présents dans la garde-robe ducale, avec environ 35% du total selon Simonne Abraham-Thisse, qui a étudié, à partir de la comptabilité bourguignonne, les achats de draps de la famille ducale pour la période 1370-1380. ▶



À la fin du XIV^e siècle, les tissus marbrés et rayés, yraignes (imitant la toile d'araignée), sont encore courants, côtoyant les unis. Philippe le Hardi apprécie les différents tons de rouge, vert, bleu et brun, mais dès la fin du XIV^e siècle, le gris et le noir se répandent dans toutes les cours et forment les bases d'une mode qui sera très appréciée aux XV^e et XVI^e siècles. Vers 1400, pour son portrait officiel, Philippe le Hardi choisit un vêtement noir [voir ill. p. 4]. Le prince apprécie les bijoux et autres pièces d'orfèvrerie, comme les ceintures, et il fait grande consommation de chapeaux très variés (cf. encadré).

PLIS ET DÉCOUPURES

La fin du XIV^e siècle et le début du XV^e siècle connaissent la grande vogue des devises, icônes et mots appliqués sur les vêtements par des brodeurs. Plus personnelle et ponctuelle que l'armoirie, la devise permet d'afficher son identité, mais aussi ses choix politiques, et d'accentuer encore le rôle de vecteur de messages de l'apparence vestimentaire. Plusieurs miniatures présentent les belles houpelandes précieuses portant ostensiblement les marques que le prince a choisies (voir ci-devant l'article de Laurent Hablot). Dans ce domaine également le duc de Bourgogne suit les pratiques de la cour de France, où le luxe vestimentaire permet aux tailleurs et aux brodeurs toutes les audaces créatives. Si les formes des vêtements, leurs assemblages, semblent similaires d'une cour à l'autre, si les grands aristocrates se fournissent chez les mêmes commerçants parisiens, les broderies et les couleurs choisies relèvent en revanche de choix personnels. Ce n'est cependant que lorsque la cour de Bourgogne se tourne davantage vers ses États du Nord que les particularités deviennent plus sensibles, bien que les sources documentaires méritent encore, pour les deux premiers ducs, une exploitation systématique pour confirmer ces impressions.

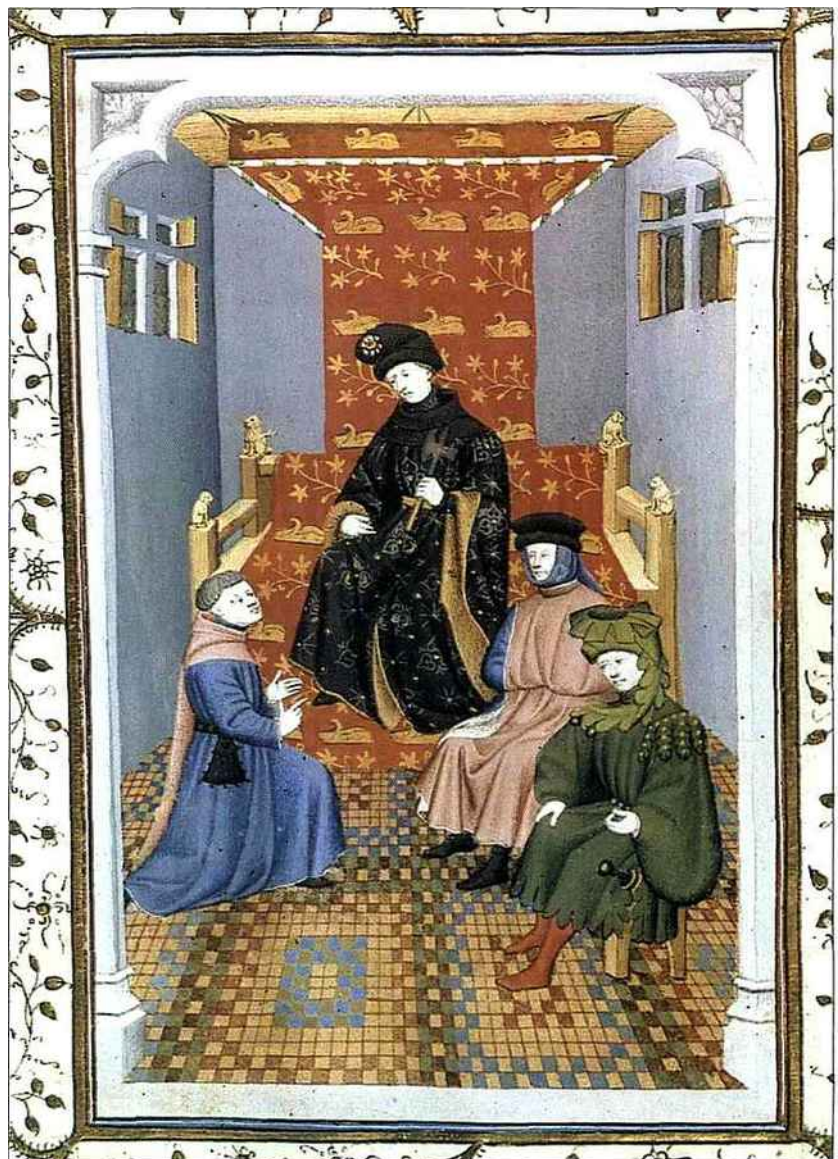
Salmon s'agenouillant devant Jean sans Peur, duc de Bourgogne, Pierre Salmon : Réponses à Charles VI, enluminé par l'atelier du Maître de Boucicaut, Paris, 1409. Paris, BnF, ms. Fr. 23279 f° 119.

Le duc est vêtu d'une houpelande noire découpée aux manches, fourrée d'une belle fourrure brune. Sur sa tête, le chapeau de velours noir est un modèle très fréquent dans la comptabilité, également agrémenté d'un bijou. Le personnage à sa gauche, au premier plan, porte un chaperon découpé dont le porté est à la dernière mode en ce début du XV^e siècle. Il l'a enfilé par le visagier, la cornette enroulée en turban autour de la tête, l'extrémité découpée retombant sur le côté.

Ce qui constitue dans le port classique la partie (découpée ici) couvrant les épaules se retrouve ici au-dessus de la tête, formant une sorte de crête.

LA MODE DES CHAPEAUX À LA COUR DE PHILIPPE LE HARDI

Sous Philippe le Hardi, on ne peut vraiment juger de l'importance de cet accessoire qu'à partir de 1386, c'est-à-dire au moment où la comptabilité devient organisée et précise. De 1386 à 1397, les registres comptables enregistrent 753 chapeaux, soit de feutre, soit de tissu. Le plus apprécié des feutres est celui de bièvre (castor), si répandu qu'il est devenu un dénominatif : en 1372 par exemple « 3 grans chapeaux de bièvre et 3 plumes d'ottrusse pour monseigneur » sont vendus 70 sous tournois par Huguenin le Chapelier, demeurant à Paris (Prost, 1568). Dès 1388, les chapeliers fournissent des chapeaux de tissu, de velours en l'occurrence, sorte de bonnets bouffants plus ou moins rigides, souvent de couleur sombre et toujours garnis (Prost, 3121). Ces coiffures gagnèrent peu à peu les faveurs ducales pour supplanter le bièvre à partir de 1394 : 133 chapeaux de bièvre contre 2 de velours en 1388, 14 pour 30 en 1394. Aux formes diverses sont associés des surcharges d'ornementation qui modifient sensiblement l'aspect et le prix de ces coiffures. Doublure et couverture, garniture d'or et d'argent de Chypre, fourrure, ajout de plumes et d'orfèvrerie constituent les opérations les plus courantes exécutées par le chapelier. Une mode curieuse apparaît en 1392, suivie par le duc jusqu'à l'aube du XV^e siècle. Elle apparaît dans une quittance octroyée à Baudet du Belle pour la confection de « 4 chapeaux de veliau noirs faitz telz de deus cornes dehors pour ledit seigneur [le duc de Bourgogne] » (ACO B 1503 f° 160 v°).





**Dedicace a Philippe le Bon, Martin le Franc
Le Champion des Dames, Belgique, 1442
ou 1443 – Bruxelles, Bibl roy de Belgique,
ms 9466 f° 1**

Le troisieme duc de Bourgogne a choisi apres 1437 de ne porter que du noir. Vers 1445 il se fait représenter vetu d'une robe noire portant le chaperon a gros bourrelet le collier de son ordre de la Toison d'or resplendissant a son cou. Son entourage grand officiers et/ou membres de sa proche famille s'autorisent des couleurs plus variees dans des robes a mi jambe aux manches larges dont certaines fendues laissent voir en dessous le pourpoint de soie.

En parfait prince de son temps Jean sans Peur est deja a son avènement en 1404 passe maître dans l'art d'accommoder ses vêtements selon ses choix strategiques. Il fixe ses couleurs politiques des 1411 adoptant le trio

vert blanc noir. Le prince bourguignon vivant plus souvent dans ses Etats le centre de gravité de la cour se déplace progressivement vers ses possessions du Nord. Bruges devient alors durablement le principal lieu des achats de luxe de la cour de Bourgogne.

La mode au debut du XV^e siècle est encore a la houppelande mais le terme disparaît des comptabilités apres l'avènement de Philippe le Bon. Un changement de silhouette se produit entre les années 1415 et 1425 les hommes délaissant les grands vêtements aux manches démesurées au profit de robes qui semblent au niveau des formes plus modestes mais déjà ordonnées de plis et toujours fréquemment découpées. La mode des découpages court

jusqu'à la fin des années 1430. Aux chapeaux de chapeliers sont préférés les chapeaux de velours sous Jean sans Peur puis les chaperons de plus en plus élaborés portés avec un bourrelet plus ou moins volumineux.

LA FAVEUR DU NOIR ET DU SATIN

Philippe le Bon arrive au pouvoir dans la douleur du deuil brutal de son père. reprend très vite a son compte les leçons vestimentaires de son prédécesseur. Fastes et richesse caractérisent les cérémonies duciales jusqu'au milieu des années 1430 où le paroxysme du luxe vestimentaire réside dans l'abondance de vêtements richement décorés de broderie d'orfèvrerie.



Jean Miélot, *Recueil didactique*, miniature attribuée à Jan Tavernier, Audenarde, après 1450 – Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, ms. 9278-80 f° 1.
Epaules rembourrées plus structures, jambes fines forment la silhouette étirée des hommes des années 1440

► Les goûts changent à la fin des années 1430 et au début des années 1440 : abandon de la broderie d'orfèvre au profit de draps de soie brochés aux devises duciales pourpoints sur-étoffés, robes aux manches bouffantes aux épaules, les plis bien gonflés et arrondis, sous l'influence des relations avec la cour de

Bourbon. Pour son usage personnel, Philippe le Bon adopte définitivement la couleur noire, laissant à ses jeunes parents des couleurs plus variées. Il s'agit d'un véritable choix stratégique de construction d'une image parfaitement identifiable lorsque, à la même époque et dans le même esprit identitaire, le duc de Savoie par exemple se vêt plus humblement de blanc, selon Agnes Page.

La comptabilité bourguignonne, traitée de manière systématique entre 1430 et 1455, traduit les choix de consommation du duc de Bourgogne. L'analyse statistique des données permet de rapporter la part des dépenses

vestimentaires aux dépenses totales de la cour. Elle se situe globalement à 5,8%, mais est très variable d'une année à l'autre. La cour ne consomme pas en termes de pourcentage, mais bien en fonction de ses besoins. François Piponnier a fait le même constat pour la cour d'Anjou pour la période 1447-1448 et établit la même proportion de dépenses vestimentaires rapportées aux dépenses totales (5%).

La cour de Bourgogne ne fait donc pas exception, mais le niveau des dépenses est très élevé. Philippe le Bon a dépensé pour sa vêtue personnelle plus de 135 750 livres de compte* de 40 gros de Flandre sur l'ensemble

de la période, sans les achats d'équipement militaire hors textile. Comparativement, les draps représentent les sommes les plus élevées (45%), suivies des achats de bijoux (25%), de fourrure (20%) et la broderie (8%). En nombre d'aunes, la répartition globale confirme la suprématie des draps de soie : 54% des draps acquis pour le duc de Bourgogne au cours de la période, contre 36% de laine et 10% de toiles (coton, lin, chanvre) ou de futaine. Le satin est sans conteste le drap le plus apprécié du duc de Bourgogne

LES MODES EVOQUENT CERTAINS RÉGIONALISMES

(37,5% en nombre d'aunes), suivi du velours (26,75%) puis du drap de damas (20%). Ces trois types de draps furent achetés pour lui tout au long de la période, mais la tendance a vu l'accentuation de sa préférence pour le satin, dont le nombre d'aunes annuelles est passé de 75 à 170 au cours de la période. Les achats de draps de laine connurent une relative stabilité, tout en accusant une petite baisse générale, passant de 180 à 150 aunes consommées annuellement. À partir de 1437, les draps de soie et de laine destinés au duc de Bourgogne sont exclusivement teints en noir. En corrélation, le duc fait agrémenter ses vêtements essentiellement de fourrures noires, la martre zibeline et l'agneau.

LES ROBES À LA MODE

Les robes constituent de loin le plus gros de la garde-robe de Philippe le Bon, avec plus de 400 unités comptabilisées sur la période et une moyenne générale de seize robes par an, dont 24,5 robes par an pour la période 1444-1452 où les données sont les plus complètes. Elles étaient, à 60%, faites de draps de laine. C'est réellement le vêtement de base de la garde-robe ducale, avec le pourpoint, également fourni en quantité. Le terme de robe appelle un nombre très varié de formes, de matières et d'usages différents. Certaines, courantes, sont portées plusieurs fois, tandis que d'autres ne servent qu'une seule fois, lors de cérémonies particulières. Les modes identifiées dans la comptabilité évoquent certains régionalismes, qui rattachent des styles vestimentaires à des territoires parfois convoités : le duc de Bourgogne porte en 1433 des robes à la mode de Brabant, au moment où il cherche à se faire reconnaître comme héritier légitime de ce territoire. Plus tard, au début des années 1440, dans le cadre d'un rapprochement

avec le duc de Bourbon, il adopte la mode de la cour de Bourbon.

À partir des années 1440-1450, les images des manuscrits de plus en plus nombreux viennent compléter les sources comptables. Les hommes y portent des robes plus ou moins longues, très structurées par des plis gonflés et policés, avec des manches bouffantes aux épaules. Leur buste est mis en valeur par des rembourrages supplémentaires, contrastant avec la finesse de leurs jambes. Chapeaux et chaperons se portent sur la tête ou dans le dos, grâce à la cornette pendante. Les dames portent des robes aux décolletés arrondis ou triangulaires, retenues en taille haute par de larges ceintures brodées ou ouvragées

d'orfèvrerie. Leurs cheveux sont retenus sous des coiffures audacieuses, à base de bourrelets, de structures coniques ou cornues recouvertes de voiles blancs transparents. Le duc de Bourgogne, tout en adaptant ses tenues aux modes nouvelles, reste fidèle à la couleur noire, et entraîne son fils vers ce même goût prononcé.

Devenu duc de Bourgogne en 1467, Charles le Téméraire s'inscrit dans la tradition ducale : sa vêtue s'adapte à ses goûts tout en témoignant de ses options politiques. Lui aussi choisit un vêtement noir pour son portrait officiel, orné du collier de la Toison d'or, qu'il est le seul à avoir porté dès son plus jeune âge. Comme ses prédécesseurs, il reste attaché à un idéal chevaleresque qui n'est pas propre à la cour bourguignonne, mais que tous ont eu à cœur de défendre, avant et après la création de l'ordre en 1430. Mais davantage que ces prédécesseurs, il est réputé pour avoir accentué, par des dépenses jugées inconsidérées par ses contemporains, l'effet ostensible de ses parures les plus luxueuses.

SI LES DUCS DE BOURGOGNE expriment par leurs tenues leurs goûts personnels, ils maîtrisent également parfaitement l'usage public du costume afin de servir leurs intérêts. En cela ils diffèrent peu des courtisans des autres cours contemporaines d'Occident, hormis peut-être par les sommes importantes qu'ils ont eu la possibilité de consacrer à l'apparence, mais il faut attendre, ici, la confirmation d'études comparatives. ■

Monnaie de compte : monnaie sans réalité physique, utilisée par les comptables pour faciliter leur comptabilité, du fait de la diversité des monnaies.



Portrait de Charles le Téméraire par Roger Van der Weyden, v. 1460 – Berlin Gemälde Galerie. D'une facture simple et élégante, sa robe traduit les goûts du moment, avec ses manches larges aux épaules qui confèrent une poitrine opulente. Le collier de l'ordre garde la toison comme emblème, mais la chaîne se fait plus discrète que le modèle créé pour son père.

BIBLIOGRAPHIE

- **Abraham-Thisse S.**, « Achats et consommation de draps de laine par l'hôtel de Bourgogne, 1370-1380 », dans *Commerce, finances et sociétés, XI-XVI^e siècles*. Paris, 1994, pp. 27-70.
- *L'Art à la cour de Bourgogne. Le mécénat de Philippe le Hardi et de Jean Sans Peur (1364-1419)*, catalogue d'exposition. RMN, Paris, 2004.
- **Beaulieu M. et Bayle J.**, *Le costume en Bourgogne de Philippe le Hardi à la mort de Charles le Téméraire (1364-1477)*. Paris : P.U.F., 1956.
- **Jolivet S.**, « Pour soi vêtir honnêtement à la cour de monseigneur le duc » : costume et dispositif vestimentaire à la cour de Philippe le Bon, de 1430 à 1455, thèse de doctorat inédite, Université de Bourgogne, Dijon, 2003.
- **Lachaud F.**, « Vêtement et pouvoir à la cour d'Angleterre sous Philippa de Hainaut », dans P. Henriot et A.-M. Legras (dir.), *Au cloître et dans le monde*. Paris : Presses Universitaires de Paris[Sorbonne] 2000.
- **Page A.**, *Vêtir le Prince, Tissus et couleurs à la cour de Savoie (1427-1447)*. Cahiers Lausannois d'histoire médiévale, 8, 1993.